

"La première réalisation d'organisation des loisirs à Château-Renault sera, nous l'espérons, la Maison des jeunes" invocait en 1963 le maire Daniel Depond. Dispersion en divers points de la ville depuis 1962, les activités de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) se devaient d'être regroupées en partie dans un lieu unique. En octobre 1974 la question du futur "Club des Jeunes" de Château-Renault est soumise à l'étude par Jean Delaneau, et la commune se voit attribuer un équipement par l'Etat.

Cet équipement c'est le club, une structure préfabriquée livrée et payée par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Ce dispositif original est lié à l'opération "Mille-club de jeunes" lancée en 1966 par le ministre François Missoffe, afin de créer des équipements légers destinés aux jeunes pour leurs loisirs spontanés. Les modèles sont livrés en kit par caisses de 30 kg aisément transportables, accompagnés d'une notice. A charge pour la municipalité bénéficiaire de mobiliser ses jeunes pour le montage, et de financer le socle, les réseaux, et la viabilisation du terrain.

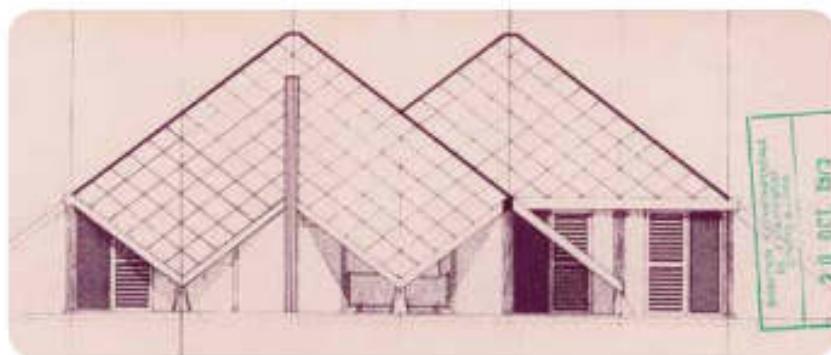
Parmi les cinq modèles différents agréés par l'Etat, la municipalité de Château-Renault choisit le club de type "Warens" de la Société d'exploitation d'alliages légers (SEAL), inspiré des chalets montagnards, en référence aux célèbres aiguilles de Warens en Haute-Savoie. Conçu par l'équipe d'architectes Béchu, Bidault et Guillaume, ce modèle a connu un grand succès.

La plupart des communes choisirent de les installer

à proximité d'aires sportives et de loisirs. C'est le cas à Château-Renault, où le club est construit en face de la nouvelle base de loisirs-camping-piscine inaugurée trois ans auparavant, et dont le socle du club accueille en partie basse une salle destinée au tir. Cette adjonction en sous-sol est réalisée par les architectes Barthélémy et Poussard de Tours.

Le chantier débute le 21 octobre 1975 et l'ensemble est inauguré début 1976.

Une structure préfabriquée livrée et payée par le ministère de la Jeunesse et des Sports



④ Élevation du club modèle Warens. SEAL, 1975. Archives Ville de Château-Renault

Un local dédié aux jeunes

Son originalité tient dans la silhouette de cabane ou de chalet d'alpage aux toits pentus, aux volets coulissant en bois à persiennes, et sa couverture en tuiles d'aluminium bleuté posées en losanges. Moderne et rassurante !

Modulable et sans piliers intermédiaires, l'espace intérieur de 160 m² comprend une grande salle polyvalente, un atelier, des sanitaires, et un espace de rangement. Un lieu parfait pour jouer, danser, s'initier, modeler, fabriquer, se rencontrer et échanger.

"Avec certaines de nos activités -photo, judo et poterie- maintenues rue Martin-Gardien et avenue André Bertrand, ce mille-club -dont certains critiquaient la forme bizarre et la légèreté, alors qu'il est très solide- nous a permis d'y développer les ateliers musique, danse, yoga,

piano, chorale, concours de peinture, et d'en faire le départ de nos randonnées" se souvient Claude Petiau, président et animateur de la MJC à cette époque.

A partir des années 1980 l'usage des mille-clubs évolue : vestiaires de clubs de sports, club des aînés, centres aérés, Poste, salles d'expositions etc. Ce n'est pas le cas de Château-Renault où le bâtiment a toujours été affecté aux jeunes, pendant... 42 ans ! On comptait en France 2 346 clubs -tous modèles et générations confondues- construits entre 1966 et 1982, attribués par région au prorata de la population des 15-25 ans, tant en milieu rural qu'urbain, aux communes peu riches, jeunes et dynamiques.

Patrimoine contemporain remarquable

Longtemps méprisé, ce type d'édifice connaît un regain d'intérêt depuis les années 2000, grâce notamment aux chercheurs associés du Comité d'histoire des ministères chargés de la jeunesse et sports, le ministère de la Culture, les DRAC, les STAP, et les CAUE.

Malgré les nouveaux critères énergétiques et de confort qui remettent en question leur conservation, et malgré quantité de destructions, la tendance est à la rénovation, la réadaptation, ou la reconversion de nombreux mille-clubs en France, dont les utilisateurs saluent le rôle social joué par ces lieux de partage, et s'émeuvent de leur disparition.

On assiste aussi à une prise de conscience de l'intérêt historique et architectural de ces édifices. En 2008 le prototype du mille-club d'Ermont (Val d'Oise) a été protégé et inscrit Monument Historique car conçu par le célèbre ingénieur Jean Prouvé en 1966 ; et le label Patrimoine XXe a été attribué en 2015 à six clubs, parmi lesquels quatre modèles identiques à celui de Château-Renault : à Guipy (Nièvre), Dracy-Saint-Loup (Saône-et-Loire), Saint-Apollinaire et Quétigny-lès-Dijon (Côte d'Or). D'autres exemples sont en cours ou en attente de labellisation partout en France, ouvrant la voie à la reconnaissance d'un patrimoine du loisir et de la jeunesse des Trente glorieuses, conçu dès le départ comme un outil de cohésion populaire.

Willy Mielczarek CHARGE DU PATRIMOINE